



MAIRIE DE CREYSSE
Département du Lot

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL

10 novembre 2022

Présents : Mesdames Gabrielle Andries-Roussel, Martine Bournet, Françoise Lavaud et Catherine Toutin ; Messieurs Guy Floirac, Francis Follet et Denis Gaillet

Excusé : Messieurs Jean-Pierre Bault (procuration à Madame Françoise Lavaud), Pierre Circal et Laurent Wirth (procuration à Monsieur Denis Gaillet)

Secrétaire de séance : Madame Françoise Lavaud

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Validation du précédent procès-verbal
- Délibération : RPQS assainissement
- Délibération : admission non-valeur
- Délibération : convention informatique CDG
- Désignation correspondant incendie et secours
- Dossier DETR 2023 financement rénovations bâtiment mairie
- Informations dossiers en cours : cimetière, local école, adressage, lotissement
- Divers

Début de séance : 18h30

→ VALIDATION DU PRÉCÉDENT PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2022 a été arrêté à l'unanimité sans modification.

→ DELIBERATION : RPQS ASSAINISSEMENT

Le Maire fait état du bilan de l'année en citant les chiffres de l'année (que nous pouvons retrouver dans la pochette de la séance).

Le Conseil approuve à l'unanimité la délibération.

→ DELIBERATION : ADMISSION NON-VALEUR

Le Maire expose la situation de surendettement d'une administrée de la commune de Creysse.

Le Conseil valide à l'unanimité l'admission en non-valeur des créances de cette administrée.

→ DELIBERATION : CONVENTION INFORMATIQUE CDG

Signature d'une nouvelle convention avec le CDG 46, pour l'année 2023, notamment en ce qui concerne le télétravail des agents administratifs. La prestation globale des services s'élève à 150€/an.

Le Conseil valide à l'unanimité la signature de cette convention.

→ DESIGNATION CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Monsieur Francis Follet se porte volontaire pour être le correspondant incendie et secours de la commune de Creysse.

→ DELIBERATION : DOSSIER DETR 2023 FINANCEMENT RENOVATIONS BATIMENT MAIRIE

Le Maire propose de reporter la demande de DETR concernant la rénovation du bâtiment administratif en 2023.

Le Conseil valide à l'unanimité.

→ INFORMATIONS DOSSIERS EN COURS : CIMETIERE, LOCAL ECOLE, ADRESSAGE

Adressage : suite au rendez-vous de ce jour avec Mme Pau du SDAIL, Monsieur Denis Gaillet fait un point sur les prochaines étapes. Le secrétariat enverra un mail au Conseil Municipal avec le récapitulatif des noms des voiries qui ont été arrêtés.

Local commercial : lecture du retour des questionnaires, 42 au total. Le compte-rendu des « besoins » de la population qui en découlent se trouve dans la pochette de la séance. Monsieur Denis Gaillet fait un retour du rendez-vous avec les représentants du bar associatif « L'Oustal » d'Espédaillac.

Cimetière : la commande du colombarium 6 cases a été faite. L'entreprise nous informe que la livraison et la pose peuvent être envisagées dès janvier 2023. Concernant la restauration des piles et du portail, l'entreprise Batut – qui a été retenue, interviendra en mars 2023.

Lotissement : vente d'un lot à Madame Podevin (Martel), dossier en cours.

Syded : Madame Catherine Toutin nous informe que si des administrés souhaitent acquérir un composteur (20€), la commune doit procéder à une commande groupée. Possibilité d'organiser une visite pour explication du fonctionnement d'un composteur.

Plan Communal de Sauvegarde : réunion de mise à jour du PCS mercredi 23 novembre 2022. Un exercice cadre aura lieu vendredi 2 décembre de 20h à 23h, en collaboration avec la Préfecture du Lot.

Levée de séance : 20h30

Le secrétaire de séance,
Françoise Lavaud.